

Extrait du PSYCHOLOGUESENRESISTANCE

<http://www.psychologuesenresistance.org/spip.php?article457>

Sur le Forum du manifeste des psychologues : L'enjeu des négociations de l'année 2011 : des points de vue totalement divergents entre Sud et la CGT

Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2012

- L'ACTUALITE -

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

Et entre la majorité des psychologues et certains de leurs représentants en pointe des négociations.

Tout cela confirme bien l'état délétère de certains représentants de psychologues comme nos analyses de 2011 sur ces questions l'ont démontré. Le texte de Sud après les avertissements de l'Unsa fin 2011 synthétise parfaitement les enjeux et les erreurs grossières de la CGT et du SNP. Ils ne nous représentent plus depuis un certain temps et ce n'est pas faute de les avoir informés.

[Les textes publiés de 2 membres de l'intercollège d'Ile de France](#) viennent éclairer la situation d'une majorité de psychologues.

Il est urgent de penser à l'avenir proche avec une nouvelle majorité et de construire un nouveau projet politique pour la psychologie clinique et ceux qui l'exercent.

C'est la nouvelle profession de santé, psychothérapeute, que le gouvernement veut mettre en place dans la système HPST , qui a engendré les négociations de 2011 avec la DGOS. Cette négociation était un écran de fumée pour démanteler le métier de psychologue et promouvoir son avatar « psycho-thérapeute/logue.

Ils ont quasi réussi. Nous appelons la CGT à une prise de distance sur les enjeux de cette négociation , les élections sont proches.

Nous rappelons nos revendications :

[Appel du collectif des psychologues hospitaliers au Boycott du titre de psychothérapeute.](#)

Le collectif des psychologues hospitaliers dit

- **non** à la loi créant le titre de psychothérapeute et ses décrets délétères (dans la loi HPST)
- **non** à la création d'une nouvelle profession car elle disqualifie l'exercice des psychologues qui pratiquent déjà les psychothérapies depuis des décennies ;
- cette loi déqualifie le niveau de formation exigé par la profession pour exercer les psychothérapies et elle dévalue la clinique des soins psychiques dispensés aux patients et jeunes patients.

Nous appelons à une mobilisation des psychologues et tous les acteurs attachés aux soins psychiques autour de l'enjeu disciplinaire :

sauver la psychologie clinique et la psychopathologie ainsi que le haut niveau de formation de ceux qui l'exercent .

JPA

[Psychologues 2012-01-23](#)

[newsletter psychos N13def 1-02 10H](#)